

L'agro-alimentaire dans le commerce international *

Gérard Lafay **

La baisse tendancielle du poids de la filière agro-alimentaire

Au niveau mondial, dans le total du commerce international de marchandises, le poids des produits agro-alimentaires baisse tendanciellement (tableau 1). Pour l'ensemble de la filière, le recul a dépassé dix points de 1967 à 1990, mais il s'est ralenti au fil du temps : en moyenne $- 0,8 \%$ par an à la fin des années soixante, $- 0,5 \%$ par an dans les années soixante-dix, $- 0,25 \%$ par an dans les années quatre-vingt.

Trois facteurs expliquent cette tendance générale :

- la diminution du poids relatif des produits agro-alimentaires dans la consommation des différents pays, au fur et à mesure que les revenus s'élèvent, ce phénomène jouant particulièrement pour les produits agricoles situés en amont de la filière ;
- la baisse des prix relatifs des produits, qui apparaît lorsque l'offre tend à s'accroître plus vite que la demande, et qui est accentuée par le décalage entre les prix intérieurs et les prix internationaux ;

* Ce texte a fait l'objet d'une communication lors du colloque *Agricultures et société* organisé par l'Association Descartes les 8, 9 et 10 février 1993.

** Gérard Lafay est directeur adjoint du CEPIL.

– la prédominance des politiques de substitution d'importation, qui tendent à favoriser les productions locales aux dépens des échanges internationaux.

A l'horizon 2000, le premier facteur persistera cependant que les deux autres dépendront du mode d'organisation des échanges. Dans une projection tendancielle où la logique libre-échangiste continuerait à s'étendre, la baisse devrait se poursuivre mais à un rythme encore ralenti. On assisterait ainsi à une stabilisation de la part des produits bruts de l'élevage et de la pêche (KC) ainsi que des autres produits alimentaires (K*)¹, cependant que le fléchissement se poursuivrait pour les trois catégories de produits agricoles (JA, JB et JC). Globalement, le poids de la filière dans le commerce international de marchandises devrait tomber en dessous de 10 %.

TABLEAU 1

Parts des produits agro-alimentaires dans le commerce international

	% du total des produits			
	1967	1980	1990	1990/1967
JA Céréales	3,3	1,9	1,1	- 2,2
JB Autres produits agricoles comestibles	5,5	3,1	2,3	- 3,2
JC Produits agricoles non comestibles	5,1	2,6	1,9	- 3,2
KC Produits de l'élevage et de la pêche	1,6	1,3	1,5	- 0,1
K* Autres produits alimentaires	6,3	4,6	4,2	- 2,1
J + K Total filière	21,8	13,5	11,0	- 10,8

Source : CEPII, base CHELEM-CIN.

1. Ce poste comprend les produits transformés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (y compris les produits laitiers et les sucres), les produits de substitution des céréales, ainsi que les boissons et les tabacs manufacturés.

Le reflet des performances nationales et de l'organisation des échanges

Les positions des grandes zones et des pays dans le commerce international sont traduites par leur solde (exportations moins importations). Pour un produit donné ou pour une filière, l'indicateur le plus significatif à cet égard est le solde relatif, exprimé en pourcentage, qui est obtenu en divisant le solde en valeur par le total mondial du commerce correspondant.

En décomposant le monde en dix grandes zones, on distingue trois groupes pour l'ensemble de la filière agro-alimentaire (graphique 1). Parmi les quatre zones nettement excédentaires, l'Amérique latine et la zone CAN-ZAS² sont en recul depuis 1967, cependant que le Reste de l'Asie³ a progressé et que les Etats-Unis ont obtenu globalement un gain après avoir enregistré de fortes fluctuations. Proches de l'équilibre, en 1990, on trouve l'Afrique en développement (qui a subi la perte la plus sévère) et les pays d'Europe de l'Ouest qui ne font pas encore partie de la Communauté (en position stable). Trois des zones déficitaires sont en recul (Golfe, Europe de l'Est, Asie développée), tandis que la Communauté européenne est parvenue à résorber près des quatre-cinquièmes de son déficit relatif (obtenant un gain spectaculaire de dix-sept points sur la période 1967-1990).

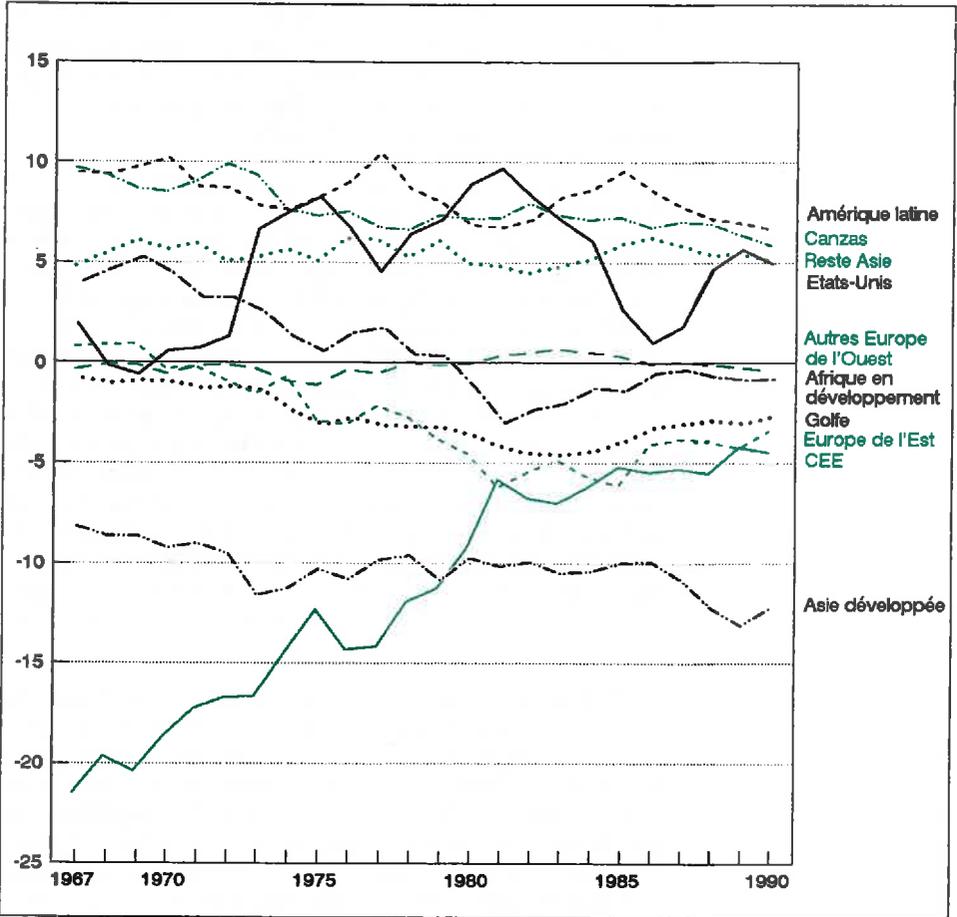
A l'intérieur de la Communauté européenne, la France a obtenu le gain le plus important parmi les trois pays excédentaires (près de quatre points) ; elle devance désormais le Danemark mais demeure en deçà des Pays-Bas (graphique 2). Restent proches de l'équilibre les quatre pays les moins développés de la zone (Irlande, Espagne, Portugal, Grèce), ainsi que l'UEBL (Belgique et Luxembourg). En revanche, les gains les plus importants sont le fait de deux pays déficitaires (l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni en début de période), l'Italie gardant, quant à elle, le même déficit relatif. Ces

2. Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

3. Ensemble du continent asiatique à l'exception du Golfe arabo-persique et de l'Asie développée (le Japon et les « quatre dragons »).

GRAPHIQUE 1

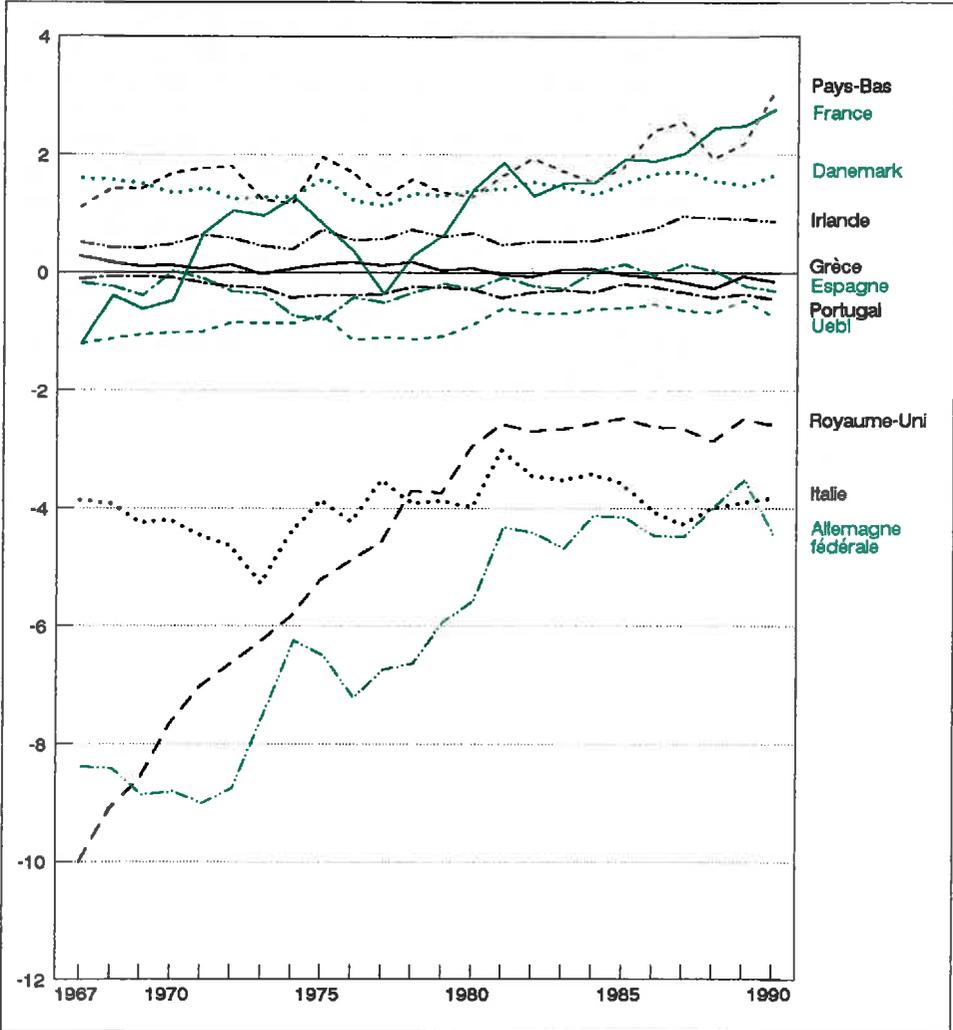
Soldes relatifs des grandes zones sur la filière agro-alimentaire



Source : CEPII, Base CHELEM-CIN

GRAPHIQUE 2

Soldes relatifs des pays de la Communauté sur la filière agro-alimentaire



Source : CEPII, Base CHELEM-CIN

évolutions reflètent, à la fois, les performances des pays et l'encouragement des productions européennes par un niveau élevé des prix dans le cadre de la Politique agricole commune.

A l'horizon 2000, la réforme prévue de la PAC devrait ralentir encore la progression de la Communauté, dont le solde global resterait légèrement déficitaire. Si le déficit de l'Asie développée devrait encore se creuser, on ne peut guère attendre une aggravation des déficits de l'Afrique en développement et de l'Europe de l'Est. Certes, la première est susceptible de bénéficier d'une aide alimentaire d'urgence, mais la poursuite de la dégradation structurelle ne peut pas être considérée comme une tendance durable : le décollage économique de cette zone implique impérativement un redressement agricole, par une politique de substitution d'importation mettant les prix intérieurs à l'abri du marché mondial. Quant à l'Europe de l'Est, le passage à l'économie de marché devrait favoriser un redressement du solde, au moins dans les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale), l'amélioration étant plus aléatoire dans les pays de l'ex-URSS.

La diversité des positions selon les types de produits

Les positions globales des zones et des pays, sur l'ensemble de la filière, recouvrent des situations et des évolutions diverses selon les produits. Celles-ci ont de fortes implications sur les enjeux des négociations internationales dans le cadre du GATT. Au niveau des cinq postes qui constituent la filière, en regroupant les catégories de la banque de données CHELEM, les soldes relatifs des grandes zones sont très différents en 1990 (tableau 2). Tandis que les excédents de la zone CANZAS et du Reste de l'Asie sont assez diversifiés (chacune de ces zones a trois points forts), celui de l'Amérique latine repose principalement sur les autres produits agricoles comestibles, et celui des Etats-Unis est encore plus polarisé puisqu'il s'appuie essentiellement sur les céréales (plus de 30 % d'excédent relatif sur cette catégorie).

TABLEAU 2

Soldes relatifs par produit en 1990

	% du commerce produit				
	JA	JB	JC	KC	K *
Amérique latine	- 0,1	16,4	1,5	6,0	5,6
CANZAS	15,4	1,2	13,0	11,2	1,0
Reste de l'Asie	- 1,8	9,0	10,4	9,0	2,1
Etats-Unis	31,2	1,9	6,6	- 1,9	1,6
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	- 2,2	- 2,5	3,0	3,0	- 1,3
Afrique en développement	- 9,1	4,9	2,7	0,7	- 3,1
Golfe	- 6,0	- 2,2	- 0,9	- 1,4	- 2,5
Europe de l'Est	- 17,3	- 1,7	2,2	0,2	- 4,3
Communauté européenne	4,8	- 17,6	- 17,2	- 7,2	7,3
Asie développée	- 14,9	- 9,4	- 21,3	- 19,6	- 6,4

JA Céréales

JB Autres produits agricoles comestibles

JC Produits agricoles non comestibles

Source : CEPII, base CHELEM-CIN.

KC Produits bruts de l'élevage et de la pêche

K * Autres produits alimentaires.

Une polarisation en sens inverse affecte le Golfe, et surtout l'Afrique en développement et l'Europe de l'Est, dont le solde céréalier est très déficitaire. En revanche, le déficit global de l'Asie développée est réparti sur toutes les catégories de produits. Quant à la Communauté européenne, elle affiche des positions contrastées :

l'excédent obtenu en 1990 sur les céréales et les autres produits alimentaires, principalement grâce à la France, s'oppose au maintien de forts déficits sur les deux autres catégories de produits agricoles ainsi que sur les produits bruts de l'élevage et de la pêche.

Les gains ou pertes, de 1967 à 1990, sont également très diversifiés (tableau 3). Tandis que l'Amérique latine et la zone CANZAS ont reculé presque partout, le Reste de l'Asie a progressé principalement sur les céréales. L'âpreté des Etats-Unis dans les négociations internationales tient au fait qu'ils ont perdu du terrain sur ce poste, qui est leur principal point fort ; en revanche, ils ont obtenu simultanément des gains sur les autres postes, en particulier en aval de la filière. Pour les autres zones, les évolutions sont plus homogènes, avec cependant une concentration des pertes de l'Europe de l'Est (sur les céréales) et de l'Asie développée (sur les produits bruts de l'élevage et de la pêche). Dans le cas de la Communauté, le gain est général et dépasse partout douze points sur la période, alors que la Politique agricole commune ne concerne qu'une partie des productions. Même si le gain communautaire le plus important a été obtenu sur les céréales (plus de vingt-cinq points), les performances des producteurs européens ont donc joué à cet égard un rôle aussi important que les mécanismes de la PAC.

TABLEAU 3

Variation des soldes relatifs de 1967 à 1990

en % du commerce produit

	JA	JB	JC	KC	K *
Amérique latine	-	-	-	--	-
CANZAS	-	+	-	--	--
Reste de l'Asie	+++	0	-	+	+
Etats-Unis	-	+	++	+++	++
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0	0	0	0	0
Afrique en développement	--	--	--	0	-
Golfe	--	-	0	0	0
Europe de l'Est	---	-	0	-	-
Communauté européenne	++++	+++	+++	+++	+++
Asie développée	-	-	-	---	-

0 Variation absolue entre 0 et 1,5 %

+ - Gain ou perte entre 1,6 et 5 %

++ -- Gain ou perte entre 5,1 et 12 %

+++ --- Gain ou perte entre 12,1 et 25 %

++++ ---- Gain ou perte supérieur à 25 %

Source : CEPII, base CHELEM-CIN.